

Le Mensuel de Saint Etienne de Montluc



SAISON CULTURELLE

Constance
le 7 février, à l'Espace Montluc

P. 10



Dossier

Population et recensement :
une longue histoire

P. 6



Dossier

L'association Kali Arts Martiaux :
une discipline venue des Philippines

P. 8



Dossier

L'îlot sport et ses activités
ressourçantes à tout âge

P. 9

En raison des échéances électorales de mars prochain, il n'y aura pas d'édito ce mois-ci.



Les élections de vos conseillers municipaux auront lieu les 15 et 22 mars prochains.

Inscriptions sur les listes électorales

Pour pouvoir voter lors de ce scrutin, il faut être inscrit sur les listes électorales. L'inscription se fait en ligne sur le site service-public.fr avec un identifiant France Connect, ou en mairie sur présentation d'une pièce d'identité (passport ou carte nationale d'identité) et d'un justificatif de domicile. Pour être inscrit sur le répertoire électoral de la commune en vue des élections municipales, la démarche doit être effectuée au plus tard **vendredi 7 février 2020**.

Êtes-vous bien inscrit(e) sur les listes électorales ?

Un téléservice permet de vérifier votre commune d'inscription ainsi que votre bureau de vote, à partir de tout support numérique connecté (ordinateur, tablette, smartphone). Si, à l'issue de la recherche, l'électeur n'est pas retrouvé, il est invité à contacter la commune ou à déposer une demande d'inscription sur ce même site. Ce service est disponible sur : www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/services-en-ligne-et-formulaires/ISE

Pour plus de renseignements sur ce scrutin, la préfecture de Loire-Atlantique a mis en place un fil d'information à destination de tous. Il est consultable à l'adresse suivante : www.loire-atlantique.gouv.fr/Politiques-publiques/Elections/Municipales-2020

Sommaire

3	Au quotidien	8	L'Association Kali Arts Martiaux : une discipline venue des Philippines
5	Expression des élus	9	L'Îlot sport et ses activités ressourçantes à tout âge
5	État civil	10	À vos agendas
5	À votre service	12	L'Actu en images
6	Dossier Population et recensement : une longue histoire		

Retrouvez toute l'information de votre ville sur : www.st-etienne-montluc.net

Bien vivre ensemble

1 Un peu plus de civisme au parc urbain du Pré Petit !

Depuis son ouverture en mai 2019, ce bel équipement a en effet subi plusieurs actes de dégradations qui vont de la casse de vitres des toilettes à deux reprises, aux coups de scie sur les bancs en bois, en passant par les arrachages et vols de végétaux.

Il n'est donc pas inutile de rappeler à tous :

Les règles et bonnes pratiques à appliquer lorsque l'on vit en collectivité :

- Préserver les plantations, les fleurs, les arbres
- Veiller à la propreté des lieux en utilisant les corbeilles à déchets
- Tenir son chien en laisse, et ramasser les déjections qu'il peut occasionner
- Respecter le mobilier urbain et les aires de jeux
- Respecter les autres, avoir une tenue décente et un comportement conforme aux bonnes mœurs et à l'ordre public

Les éventuels comportements à proscrire :

- Utiliser un véhicule à moteur tels que les cyclomoteurs, motos et automobiles (sauf services)
- Apporter tout dispositif d'amplification sonore
- Se baigner dans le bassin et jeter des objets dans celui-ci
- Monter aux arbres et arracher les branches
- Pénétrer dans la zone de pâturage et nourrir les moutons
- Consommer des boissons alcoolisées
- Jeter ses mégots par terre, allumer un feu, faire un barbecue, utiliser un engin pyrotechnique

2 Le stationnement sur les trottoirs

Malgré la disponibilité de places de stationnement dans la commune, de nombreux conducteurs stationnent leurs véhicules sur les trottoirs, en dépit des autres usagers de la chaussée et du Code de la Route.

Que dit la loi ?

Selon l'article R417-10 du Code de la route : « tout véhicule à l'arrêt ou en stationnement doit être placé de manière à gêner le moins possible la circulation. Est considéré comme gênant la circulation publique : l'arrêt ou le stationnement d'un véhicule sur les trottoirs, les passages ou accotements réservés à la circulation des piétons [...] ». Le conducteur s'expose à une amende de 35€ et à la mise en fourrière de son véhicule.

Selon l'article R417-11 du Code de la route : « Est également considéré comme gênant tout arrêt ou stationnement :

- D'un véhicule sur les chaussées, voies, pistes, bandes, trottoirs ou accotements réservés à la circulation des véhicules de transports publics de voyageurs, des taxis ou des véhicules d'intérêt général prioritaires ; [...]
- D'un véhicule sur les emplacements réservés aux véhicules portant une carte de stationnement de modèle communautaire pour personne handicapée, ou un macaron grand invalide de guerre (GIG) ou grand invalide civil (GIC). ».

Le conducteur s'expose alors à une amende de 135€, une perte de point sur son permis de conduire et à la mise en fourrière de son véhicule.

Même dans une rue peu passante, stationner sur un trottoir représente un véritable danger pour les usagers. Piétons, personnes à mobilité réduite ou non, se voient alors dans la nécessité de descendre sur la chaussée. Ils sont alors exposés à l'arrivée d'un véhicule, tel qu'une voiture électrique, une trottinette ou un vélo, qui émettent moins de bruit qu'un véhicule traditionnel.

À tout moment chacun peut être confronté à ce type de situation. Soyons vigilant et faisons preuve de civisme.



Infos municipales

Prochain conseil municipal

La prochaine séance du conseil municipal aura lieu jeudi 13 février à 20h30, à la salle du Conseil. Cette séance est ouverte à tous.

Nouveaux agents au restaurant scolaire

Après une phase d'étude, la municipalité a choisi la reprise en régie du restaurant scolaire. Depuis le 1^{er} janvier 2020 Philippe Le Dreff, chef des cuisines du restaurant scolaire, a été recruté directement par la ville.



Hervé Jirout a rejoint l'équipe du restaurant scolaire en qualité d'adjoint au chef de cuisine. Il a auparavant travaillé en restauration traditionnelle puis en restauration collective dans le secteur de la santé, et travaille depuis trois ans en restauration scolaire.

Cette restructuration du restaurant scolaire est proposée pour la mise en application des nouvelles dispositions de la loi dite EGALIM (Loi pour l'équilibre des relations commerciales dans le secteur agricole et alimentaire et une alimentation saine, durable et accessible à tous). Ces dispositions (dont certaines étaient déjà en place au restaurant scolaire) impliquent notamment : des menus sans protéines animales une fois par semaine, de nouvelles obligations en matière d'affichage des menus, la fin de l'utilisation des contenants alimentaires de cuisson, de réchauffe et de service de matière plastique (d'ici le 1^{er} janvier 2025), ou l'approvisionnement à hauteur de 50% de produits sous signe de qualité ou durable à compter de 2022.

Nouveau site internet

Depuis près de 20 ans, les stéphanois peuvent suivre les actualités de leur ville sur internet. En 2017, la création de la Communauté de Communes d'Estuaire et Sillon favorise actions mutualisées pour les communes du territoire. Dès lors, la conception du site internet d'Estuaire et Sillon est pensée dans une logique plus globale, en lien avec les projets de refonte des sites internet des différentes communes. Elle permet de mutualiser les coûts de création et de développement et de minimiser l'impact budgétaire pour les communes.

La nouvelle interface bénéficie désormais d'un design responsive, qui permet une navigation adaptée aux différents supports utilisés par les internautes (ordinateur, tablette, smartphone). L'arborescence a été repensée pour permettre aux internautes de trouver rapidement les réponses à leurs besoins. Des accès rapides permettent de parvenir directement vers les pages les plus consultées (menus du restaurant scolaire, événement associatif, etc).

De nouvelles fonctionnalités pourront être ajoutées pour suivre l'évolution des services proposés par la mairie. Après Saint Étienne de Montluc, d'autres communes de la CCES devraient rapidement présenter leur nouveau site.



Gestion différenciée au parc du Pré Petit

La commune applique le principe de la « gestion différenciée » aux espaces verts communaux. L'entretien est alors planifié selon son utilisation par le public et ses caractéristiques environnementales. Il n'est donc pas uniforme pour tous les espaces de la commune, mais adapté en fonction des besoins réels, dans le respect des objectifs environnementaux de la commune et de son Agenda 21. La gestion différenciée doit permettre progressivement de favoriser l'accueil de la biodiversité locale et d'améliorer le cadre de vie en valorisant les bienfaits de la nature pour la santé et la gestion raisonnée des ressources. C'est aussi le moyen de se réapproprier la nature en ville et de repenser les espaces urbains, où les espaces verts ont un vrai rôle à jouer.

Suite au diagnostic des espaces verts stéphanois évaluant la richesse du patrimoine communal, dans sa particularité horticole, les services Espaces Verts et Développement Durable ont inventorié les besoins de chaque site. 4 grands types d'espaces verts ont été définis correspondant chacun à un entretien spécifique (voir Actu N°13 - Octobre 2019).

Un panneau d'informations sur la mise en place de la gestion différenciée sera prochainement installé à l'entrée du parc urbain du Pré Petit.

Nouveaux sur la commune

Solidarité Sillon - École Nambo Congo RDC

Cette association a pour objectif la construction d'une école à Nambo, dans l'est du Congo RDC, et l'aide à la scolarité. Cette mission est partagée avec une association d'Ancenis, *Amitiés Pays d'Ancenis - École Nambo*.



Pour dégager les fonds nécessaires à cette mission, l'association récupère du papier et le confie à l'association *Les papiers de l'Espoir* qui assure la logistique et le tri final et la revente sur le marché du papier recyclé. À déposer 7j/7 au 28 rue Aristide Briand.



Contact : Fabrice Aguesse
16 route de la clunais - 44360 Saint Étienne de Montluc
06 20 72 07 66

Auto école stéphanoise

Depuis sa labellisation votre auto école propose des formations sur mesure et adaptées aux besoins et aux envies des différents publics (pré et post permis de conduire) pour les entreprises et les collectivités locales. Ces formations peuvent être prises en charge dans le cadre de la formation continue. Différents thèmes sont proposés (éco-conduite, charger son véhicule, mise à jour des connaissances par rapport au code de la route, etc).



Contact : Auto école stéphanoise
3 route de Savenay - 44360 Saint Étienne de Montluc
02 40 86 97 78

Construisons l'avenir pour Saint Etienne de Montluc

REMERCIEMENTS

Nous profitons de cette publication des élus de la liste « construisons l'avenir pour St Etienne de Montluc » pour remercier les stéphanois et stéphanoises qui nous ont fait confiance pendant 6 ans ; nous ne briguons pas de nouveau mandat mais nos possibles engagements associatifs ou citoyens nous permettront de participer autrement à la vie locale.

Durant ce mandat nous avons validé les projets en faveur du développement de la commune (ex : accueil du complexe sportif, logements seniors...) et de la solidarité (ex : élargissement des bénéficiaires des aides du CCAS...). Nous n'avons pas été entendus sur des sujets comme la mise en place d'un quotient familial pour la cantine scolaire, l'analyse prospective des besoins sociaux de notre commune (dont la population évolue en nombre et sociologiquement) ou le développement de nouveaux services (possible compte tenu du très faible endettement de la commune). Mais nous formulons le souhait que ces idées se réalisent, en étant portées par les futurs élus, auxquels nous adressons nos encouragements, l'exercice d'un mandat nécessitant disponibilité, constance et implication au quotidien.



Cécile
SANZ



Micheline
CHARPENTIER



Pascal
BODET

Saint-Etienne Solidarité Ecologie

Pour sauver le climat et reprendre le contrôle de nos existences, les **élections municipales** sont essentielles.

Parce qu'elles conditionnent la vie quotidienne des habitantes et habitants.

Parce que – face aux défis : social, économique, démocratique, écologique qui nécessitent nos réactions – **c'est d'abord localement que nous pouvons mener ensemble les transitions dont notre société a besoin.**

Tout commence dans nos communes. C'est au **quotidien** que nous devons inventer de nouvelles manières d'être, d'habiter, de nous déplacer et de consommer.

Notre commune est l'échelle pertinente pour être **force de propositions**, en interne comme sur le territoire, et redonner du **pouvoir de vivre aux citoyen.ne.s**, toutes générations confondues ; le volet social est l'angle indispensable aux solutions.

Rien ne changera sans un engagement citoyen ...

Vous pouvez vous inscrire sur les listes électorales jusqu'au 7 février pour les élections municipales des 15 et 22 mars 2020.

**Construisons Ensemble
cette société du Vivre Bien et du Bon Sens !**

**Vos commentaires /
vos questions :**
elus-saintetiennesolida-
riteecologie@orange.fr



Judith
LERAY



Michel
QUIRION

État Civil

BIENVENUE À...



2 déc Léa CHOQUET
9 déc Rozenn POULAIN
14 déc Maxence
MEISTERMANN
18 déc Victor DRAGOS
23 déc Lèni BABIN
2 janv Emma PENNINGCKX
3 janv Noah GIRAUDET
Valentin GIRAUDET
Mila PONTOIZEAU
Liam PONTOIZEAU
6 janv Lewis DRÉAN
7 janv Maxence THETIOT

FÉLICITATIONS À...

21 déc Philippe HILLAIRET
et Séverine
MEULENHOF
24 déc Virginie JAOUEN
et Stéphane TROTIN

ILS NOUS ONT QUITTÉS...

7 déc Henriette SIMON
93 ans
veuve BATARD
28 déc Jeannine PELLOQUIN
75 ans
veuve BERRANGER
30 déc Denise PACAUD
97 ans
veuve SÉJOURNÉ

NUMÉROS UTILES



Mairie

Accueil

Du lundi au vendredi,
de 8 h 30 à 12 h
et de 13 h 30 à 17 h30
» 02 40 86 80 26

Services Techniques

» 02 40 86 96 36

Bibliothèque

Mardi et vendredi : 10 h à 12 h
et de 16 h à 18 h 30
Mercredi : 10 h à 12 h
et de 14 h à 18 h 30
Samedi : 9 h 30 à 12 h 30
» 02 40 86 97 35

Espace Jeunes

» 02 40 86 92 05

Multi-accueils

» 02 40 65 98 75

Relais Petite Enfance (RPE)

» 02 40 65 98 78

Enseignement

Ecole publique de la Guerche
» 02 40 86 86 56 (maternelle)
» 02 40 86 87 12 (élémentaire)

Accueil périscolaire

» 02 40 85 21 82

Ecole privée Sainte Marie

» 02 40 86 91 95

Espace départemental des solidarités

» 02 40 85 91 80 (assistante sociale
et PMI)

Emploi local

Espace emploi
» 02 40 56 80 85
Mission locale
» 02 40 56 81 03

Déchetterie

» 02 28 25 96 00

Permanences en Mairie

SOLHA

Permanence 1 vendredi sur 2
» 02 40 44 99 44

CLIC

Permanence le mercredi
» 02 40 42 61 93

CAUE44

Permanence chaque mois à St Etienne
de Montluc ou Savenay (sur RDV)
» 02 40 56 81 03

Permanence parlementaire

Mme Anne-France BRUNET
» 02 28 06 89 01 (sur RDV)

Conciliateur

Permanence 1 lundi par mois
» 02 40 86 80 26

Info Énergie

Permanence mercredi 18 mars
» 02 40 08 03 30

Infirmières

Au cabinet médical, 5 bd de Verdun
» 02 40 85 91 65

Au cabinet de soin infirmiers,
5 place Bretagne :

1 et 2 Février : Mme Raucourt
» 06 01 01 22 72

8 et 9 Février : Mme Mabit
» 06 71 08 43 19

15 et 16 Février : Mme Guilbert
» 02 40 86 95 35

22 et 23 Février : Mme Raucourt
» 06 01 01 22 72

Numéros d'urgence

Médecin de garde / 116 117
Urgence médicale / 15
Pharmacie de garde / 32 37
Pompiers / 18
Gendarmerie / 17

Urgences cardiaque / Défibrillateurs
• Complexe sportif de la guerche
• Pharmacie (Super U)

Une ville d'histoire

Population et recensement : une longue histoire

En France, l'Institut National de la Statistique et des Études Économiques, appelé plus communément INSEE, est une administration publique rattachée au Ministère de l'Économie et des Finances. Cet organisme créé en 1946 est chargé de la production, de l'analyse et de la publication des statistiques officielles, dont l'évaluation de la démographie nationale, qui conditionne la vie des communes. Le recensement de la population tous les 5 ans pour les villes de moins de 10 000 habitants permet ainsi à l'INSEE de fournir des statistiques sur les habitants, leurs logements, leurs professions, leurs modes de transport. Mais la recherche d'une estimation démographique, avec une précision toute relative, existait depuis longtemps...

Un recensement, à quoi ça sert ?

Il permet bien sûr de savoir le nombre de personnes qui vivent en France et d'établir la population officielle de chaque commune. Il fournit aussi des informations sur les caractéristiques de cette population : âge, profession, moyens de transport privilégié, conditions de logement, etc.

De ces chiffres découle la participation de l'État au budget des communes, plus la commune est peuplée, plus l'aide sera importante. C'est donc en partie grâce aux données collectées que les petits et grands projets d'aménagements et d'équipements collectifs concernant notre commune peuvent être pensés et réalisés.



Des décomptes qui ont évolué

Les dénombrements de population étaient déjà réalisés en France avant 1328, mais ils concernaient les feux fiscaux (familles vivant sous un même toit) et étaient souvent limités à une portion du territoire. Par ailleurs, l'étude des pouillés (dénombrement de tous les bénéfices ecclésiastiques d'un territoire) croisée aux registres paroissiaux permettait d'estimer l'évolution de la population française, mais sans cependant la recenser.

Les premiers recensements « modernes » au niveau national apparaissent à la fin du XVII^e siècle, ils sont conduits à in-

tervalles irréguliers, sans grand souci de cohérence, jusqu'à la Révolution. Sous Bonaparte, le recensement de population de 1801 sera alors le point de départ d'une série plus ou moins régulière. L'organisation véritable des dénombrements de population s'est faite à partir de 1836, tous les cinq ans, jusqu'en 1946, lorsque l'INSEE prend le relais, et sous une forme renouvelée depuis 2004.

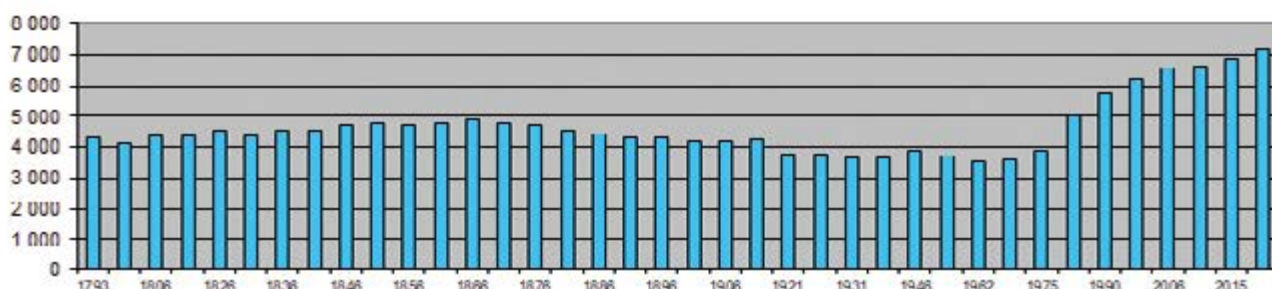
La population de Saint Étienne de Montluc

Les recherches de l'historien et universitaire Alain Croix ainsi que l'examen des registres paroissiaux laissent à penser qu'entre le XVI^e et le XVIII^e siècle, sous l'Ancien Régime, la population stéphanoise comptait entre 2 000 et 3 000 âmes. Le taux de natalité était alors important, mais le nombre de personnes fluctuait fortement selon les pics de mortalité dus aux épidémies, à la guerre et à la famine qui sévissaient.

Sur le tableau ci-dessous qui va de 1793 à 2019, le premier recensement noté sur la commune décomptait 4 293 Stéphanois. Le plus récent, au 1^{er} janvier 2019, en dénombre 7 163, soit le chiffre le plus important jamais atteint à l'exception d'une courte période, lors de la fin de la guerre, où il y eut un afflux de population.

Un certificat de la mairie atteste en effet qu'en janvier 1945, en tenant compte du nombre de Stéphanois, et en raison de la présence de 4 à 5 000 hommes de troupe de l'Armée Française et d'environ 3 000 réfugiés, la population totale sur le territoire de Saint Étienne de Montluc avoisinait alors 11 000 personnes.

Évolution démographique stéphanoise depuis 1793



Quelques chiffres sur la commune

D'après les données en vigueur au 1^{er} janvier 2020 la population totale de Saint Étienne de Montluc est de 7312 habitants. On comptabilise 2 735 ménages stéphanois. Parmi eux 2 085 couples (21% ont un enfant, 23% en ont deux, 9% en ont trois, et 1, 4%, quatre ou plus).

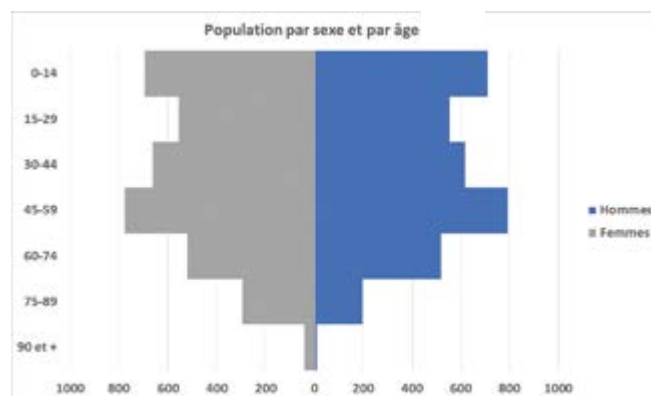
Par ailleurs, entre les deux recensements de 2011 et 2016, on note un nombre d'hommes seuls en baisse (-15 %) contrairement à celui des femmes (+24%). D'autre part, les familles monoparentales (185) sont en hausse d'environ 20%. Le nombre de retraités durant cette période a non pas augmenté mais baissé d'1%.

Saint Étienne de Montluc bénéficie naturellement de l'attractivité de la région ligérienne. Parmi les personnes recensées en 2016, 12% avaient emménagé au cours de l'année précédente (70% d'entre eux venaient d'une autre commune et 30% d'un autre logement stéphanois).

	2015	2016	2017	2018	2019
Naissances	76	92	98	98	104
Mariages	22	17	36	23	36
Pacs			7	28	29
Décès	53	42	53	42	60

Données issues des registres d'État Civil de Saint Étienne de Montluc de 2015 à 2019

On constate sur ce tableau une augmentation significative des naissances depuis 4 ans en partie due aux familles néo-Stéphanoises arrivées sur les lotissements récemment construits (dont les Domaines de la Chênaie et de la Terroussais). D'autre part, les Pacs, initiés en 2017, semblent représenter une alternative au mariage qui séduit de plus en plus de couples (en France, en 2016, près de 230 000 mariages et 190 000 Pacs).



Population par sexe et tranche d'âge, chiffres de référence pour le 1^{er} janvier 2020

En regardant cette pyramide des âges, on peut voir que la population stéphanoise est majoritairement jeune, les plus de 60 ans représentant 22,8% de la population. Les femmes représentent 51% des stéphanois (elle représentent 51,6% de la population en France). Les moins de 15 ans sont 20,2% (17,9% en France), les 75 ans et plus sont 7,8% (8,2% en Loire-Atlantique, 9,3% en France).

Pour plus d'informations sur le profil des habitants de Saint Étienne de Montluc, l'Insee met à disposition de tous les résultats de ses études à travers des tableaux, graphiques, cartes interactives. Ces documents permettent à chacun d'avoir une idée globale de la situation démographique en France et de pouvoir comparer différentes villes et échelons territoriaux grâce à des indicateurs démographiques représentatifs.

Institut National de la Statistique et des Études Économiques
www.insee.fr

Le prochain recensement de la population pour la commune de Saint Étienne de Montluc aura lieu en 2021.



L'INSEE dénombre au 1^{er} janvier 2020 une population totale de 7 312 habitants à Saint Étienne de Montluc. Mais derrière ce chiffre se cachent certaines subtilités.

La population totale comprend la population municipale (personnes ayant leur résidence habituelle sur la commune, soit 7 129) à laquelle ont ajouté la population comptée à part (personnes dont la résidence habituelle est dans une autre commune mais possédant une résidence dans la commune, élèves et étudiants ou personnes âgées logés dans une autre commune mais dont la résidence est située sur la commune, soit 183). La population totale est également désignée comme population légale.

Depuis 2004, l'INSEE procède par enquête tournante. Chaque année, elle recense un cinquième des communes de moins de 10 000 habitants comme Saint Étienne de Montluc, afin de couvrir tous les 5 ans, pour cette tranche, le territoire entier. L'année du recensement dans une commune, les chiffres seront ceux du résultat de l'enquête.

Pour les années suivantes, sans recensement - les données ayant donc été collectées il y a 1, 2, 3 ou 4 ans - l'INSEE détermine ces populations légales en procédant à une actualisation des données par extrapolation ou interpolation. Elle s'appuie sur le rapport du rythme d'évolution de la population des ménages et sur le nombre de résidences principales (calculé sur la base des fichiers de la taxe d'habitation). Ainsi, les populations légales sont calculées en se référant à l'année médiane des 5 années écoulées. Les données du 1^{er} janvier 2017, sont entrées en vigueur au 1^{er} janvier 2020.

Une ville sportive



L'association Kali Arts Martiaux, une discipline venue des Philippines

Créée en septembre 2019, cette toute jeune association propose l'étude des arts martiaux philippins. Sous le nom de Kali Eskrima, elle regroupe de nombreuses écoles dans ces îles du Sud-Est asiatique. Nicolas Kaiser, habitué des tatamis depuis plusieurs décennies, est le président d'AKAM et initie ses adeptes à cette discipline bien particulière.

Quelles sont les spécificités du Kali Eskrima ?

À l'instar des autres arts martiaux, celui-ci s'est enrichi au gré de l'histoire mouvementée des Philippines grâce à ses pratiquants qui ont su le faire évoluer constamment en affrontant des styles de combats inconnus suite aux invasions et aux colonisations. Cette démarche perdure aujourd'hui, et le Kali Eskrima se définit comme un système martial dynamique qui s'adapte aux différents styles rencontrés.

Mais il se distingue aussi d'entrée par l'étude du maniement des armes dès le début de l'initiation, alors que la plupart des autres arts martiaux la réservent aux pratiquants avancés. Une autre particularité tient au fait que l'on travaille les mêmes mouvements avec ou sans arme, afin d'en accélérer l'apprentissage.

Les principales armes utilisées sont le bâton en rotin de 70 cm ou le couteau. On peut s'entraîner ainsi avec deux bâtons, deux couteaux, ou un bâton et un couteau, mais aussi avec d'autres armes de circonstances (un stylo, un magazine roulé, un parapluie ou d'autres objets de la vie courante) qui permettent d'aborder la Self-Défense. On travaillera également la boxe (*Panantukan*), ou la lutte et le combat au sol (*Dumog*).



Travail au bâton

D'où une certaine renommée sur les écrans ?

Même si son nom reste méconnu, la popularité du Kali Eskrima est croissante depuis les années 2000. Il a d'ailleurs inspiré les scènes d'actions de nombreux films comme la série des *Jason Bourne* avec Matt Damon, les *Mission Impossible* avec Tom Cruise, ou plusieurs films tournés avec Denzel Washington, comme *Le livre d'Éli*, *Equalizer*...

Et dans la vraie vie... comment se déroulent les séances ?

L'activité s'adresse aux femmes comme aux hommes, à partir de 16 ans, pour tous les gabarits et tous les niveaux, des débutants aux expérimentés.



Travail de boxe

Chacun vient y chercher quelque chose, de la Self-Défense à la pratique sportive, en passant par le travail sur soi ou l'esprit martial. L'association prône en outre les valeurs d'ouverture aux autres, de respect et de partage qui sont communes aux arts martiaux.

Il y a actuellement une douzaine de pratiquants qui se retrouvent dans une ambiance amicale le jeudi, de 20 h 45 à 22 h 15, à la salle des arts martiaux du complexe sportif de la Guerche. En attendant d'autres créneaux pour la prochaine saison, nous proposons également un cours le dimanche, de 18 h 30 à 20 h. Il est possible d'effectuer un cours d'essai gratuit.



Nicolas Kaiser est gradé dans plusieurs disciplines et titulaire d'un diplôme fédéral d'enseignement

Pratiquant les arts martiaux depuis plus de 30 ans, j'assure l'enseignement durant ces séances. Tout au long de l'année, il est possible de participer à des stages, en France ou à l'étranger, afin de se perfectionner et rencontrer d'autres pratiquants.

Tarif annuel : 90 €

Contact : 06 52 07 13 64 / contact@akam.yo.fr / <http://akam.yo.fr>

Une ville sportive

L'Îlot Sport et ses activités ressourçantes à tout âge



Depuis 5 ans déjà, l'Îlot sport propose sur Saint Étienne de Montluc deux activités originales et ressourçantes à l'intention des enfants et des adultes. Virginie Villien, secrétaire de cette association qui compte près de 40 adeptes, nous en parle.

Quelle est la vocation de l'association ?

L'activité a été créée en août 2005, mais elle n'est implantée que depuis 2014 sur la commune où est situé son siège social. L'association s'est donnée plusieurs objectifs :

- Favoriser l'épanouissement personnel de chacun, quel que soit son âge, par la pratique sportive.
- Développer et/ou maintenir ses capacités physiques
- Proposer des activités physiques et sportives de loisirs
- Développer l'information sur les bienfaits du sport.



L'activité Zumbakids

Concrètement, quelles sont vos activités ?

L'Îlot Sport propose des séances de Zumbakids aux enfants et ados qui aiment se dépenser physiquement ou se défouler au rythme de leur musique préférée. C'est donc une activité sans esprit de compétition, avant tout ludique, mais pas que ! En incorporant le fitness de façon amusante, les séances Zumba favorisent en effet le respect, l'esprit d'équipe, la confiance, l'estime de soi, et ils améliorent la coordination.

Les séances ont lieu le mercredi, de 13 h 30 à 14 h 15 pour les 6/9 ans, et de 14 h 15 à 15 h pour les 10/14 ans.

L'association propose par ailleurs aux adultes des cours de *Pilates*, La méthode *Pilates*, comme on l'appelle, est une gymnastique douce qui allie une respiration profonde avec des exercices physiques. Pratiquée au tapis avec ou sans accessoires, elle tend à développer les muscles profonds, à améliorer la posture, l'équilibrage musculaire et l'assouplissement articulaire, pour un entretien, une amélioration ou une restauration des fonctions physiques.



L'activité Pilates

Nous prenons 20 inscriptions maximum par cours afin de mieux encadrer les séances qui ont lieu le lundi, de 9 h 15 à 10 h 15, et le mercredi, de 10 h 45 à 11 h 45.

Il est à noter que l'ensemble des cours est assuré par une éducatrice sportive diplômée.

En dehors de ces activités, nous donnons un spectacle en fin de saison, et L'Îlot Sport participe aussi à des œuvres au profit du Téléthon ou d'autres associations caritatives qui ont besoin de récolter des fonds.

Tarifs annuels : 85 € pour la Zumbakids
110 € pour 1 cours de Pilates (135 € pour 2)

Pour en savoir plus : 06 63 94 97 41 / lilosport@orange.fr
Page Facebook : lilosportetzumbagi
Site : <http://lilosport.wixsite.com/lilosport>

À savoir

Les inscriptions de Zumbakids ayant été à la baisse cette saison, l'Îlot Sport envisage pour 2020-2021 de transformer l'un des deux cours en **multisport pour les 4/6 ans**, une activité déjà bien implantée dans les communes voisines.

Événements à venir !

DIMANCHE 2 FÉVRIER

Concours de belote

14h,
à la Salle des Loisirs

Le comité de jumelage organise son concours de belote, dimanche 2 février à 14h, salle des Loisirs.

Inscriptions : 6€ par personne.

1 lot à chaque joueur.

Ouverture des portes à partir de 13h15.



Ouvert à tous

 contact@jumelagemontluc.com
www.jumelagemontluc.com

VENDREDI 7 FÉVRIER

Constance

20h30, Espace Montluc

« Si ce spectacle était un plat, ça serait une sorte de hachis Parmentier avec des vrais morceaux de Constance à l'intérieur. Dans ce « Pot pourri » tu trouveras des anciens comme des nouveaux sketches fourrés avec soin à la violence verbale poétique et libératrice.

Chaque personnage te rappellera combien la comédie humaine est absurde et je te propose d'en rire plutôt que de te pendre. En bref, si tu aimes l'humour un peu sale, tu en auras pour ton pognon mon cochon. »

Constance

Révélation féminine de l'émission de Laurent Ruquier « On ne demande qu'à en rire » ; Constance, depuis 10 ans, a su s'imposer comme une valeur sûre de l'humour au féminin.



À partir de 12 ans

Tarifs : Sur place : 15€ (tarif normal), 13€ (tarif réduit),

Places à retirer à la Bibliothèque de Saint Étienne de Montluc.

 Bibliothèque de Saint-Étienne de Montluc
02 40 86 97 35

SAMEDI 8 FÉVRIER

Exposition Vannerie

de 10h30 à 16h30,
Salle des loisirs

La Section Vannerie de l'Amicale Laïque vous invite à découvrir ses créations lors d'une exposition démonstration.

Vous pourrez rencontrer les vanniers et vannières en action. Venez admirer les différents paniers, corbeilles, nichoirs etc..., tressés avec différents matériaux et différentes méthodes.



 ALSEM Section Vannerie
www.alsem.asso.fr

SAMEDI 8 FÉVRIER

Du Gospel à l'église !

à 20h30,
à l'église de Saint Étienne de Montluc

Le chœur des « Chants de Coton » réalisera un concert de musique Gospel à l'invitation du groupe *Scouts et Guides de France* de Saint Étienne Loire et Sillon.

Ce chœur nantais, qui a depuis longtemps fait sa renommée dans tout le Grand Ouest, transporte ses spectateurs dans la puissance du gospel et du negro spiritual. Ainsi 40 choristes interpréteront pour vous des chants exprimant l'émotion, l'histoire, les peines et les espoirs du peuple noir américain.



En participant à cet événement, vous contribuerez au financement du projet « Objectif Jamboree 2020 » qui est la participation de l'unité Pionniers-Caravelles au Jamboree Européen en 2020 en Pologne : 15 jeunes de 14-17 ans réaliseront un voyage de 2000 km afin de rejoindre ce grand rassemblement organisé pour découvrir la culture européenne, acquérir des compétences en matière de développement durable, et célébrer les valeurs du scoutisme avec des jeunes du monde entier.

Ouvert à tous

Tarifs : Normal : 15€, Réduit : 10€ (enfants, étudiants, demandeurs d'emploi), Gratuit pour les moins de 10 ans.

Réservations sur le site www.helloasso.com/associations/scouts-et-guides-de-france-groupe-sels

Service de babysitting gratuit sur demande (dans la limite des places disponibles) à l'adresse : maîtrise.piok.sels@gmail.com

 maîtrise.piok.sels@gmail.com
[facebook.com/pioscasdeSELS](https://www.facebook.com/pioscasdeSELS)

VACANCES SCOLAIRES

Lectures d'albums



Lectures d'albums pendant les vacances scolaires (hors été), les mercredis et vendredis de 10h30 à 11h30, pour tous les enfants accompagnés d'un adulte.

Animation gratuite,
sans réservation
Renseignements auprès de la Bibliothèque

 Bibliothèque de Saint-Étienne de Montluc
02 40 86 97 35

VENDREDI 13 MARS

La femme et l'Aïkido de 20h30 à 22h15

À l'occasion de la journée internationale des Femmes, le club d'Aïkido se mobilise une nouvelle fois, en proposant un cours gratuit aux femmes qui souhaitent découvrir l'aïkido.

Si cet événement est avant tout orienté vers les femmes, les hommes sont également les bienvenus.

Le cours aura lieu au Dojo du complexe sportif, le 13 mars de 20h30 à 22h15.

Munissez vous d'un t-shirt et d'un jogging.

Renseignements au 06 85 94 92 78

06 85 94 92 78
aikidostephanoisloireetsillon@gmail.com
aikidostephanoisloireetsillon.asso.st

SAMEDI 14 MARS

Les sons du palmier à 10h et 11h

Le capitaine a écrit une dernière lettre. Elle est adressée à Nano, sa fille. Il y est question d'île, de carte, de trésors. Nano embarque. Un voyage l'attend riche en surprises et en rencontres.

Spectacle jeune public, à partir de 3 ans

Durée : 45 minutes

Animation gratuite sur réservation dans la limite des places disponibles

Renseignements auprès de la Bibliothèque



Bibliothèque de Saint-Étienne de Montluc
02 40 86 97 35

DIMANCHE 15 ET 22 MARS

Élections municipales

CITOYENS DE L'UNION EUROPÉENNE, VOUS POUVEZ VOTER AUX ÉLECTIONS MUNICIPALES

POUR CELA, VOUS DEVEZ VOUS INSCRIRE SUR LES LISTES ÉLECTORALES AVANT LE 7 FÉVRIER 2020 :

- PAR INTERNET** : www.demandeurfrance.com
- PAR COURRIER** : À votre mairie
- EN MAIN** : En personne ou en mandatant un tiers

Conditions à remplir :

- Avoir au moins 18 ans
- Résider en France
- Ne pas être déchu de son droit de vote dans son pays d'origine

ÉLECTIONS MUNICIPALES 15 ET 22 MARS 2020

MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR

Premier et second tour des élections municipales.

La liste des bureaux de vote est à retrouver sur le site internet de la commune.

Mairie de Saint-Étienne de Montluc
02 40 86 80 26
www.st-etienne-montluc.net

JEUDI 19 MARS

Journée nationale du souvenir et de recueillement à la mémoire des victimes civiles et militaires de la guerre d'Algérie et des combats en Tunisie et au Maroc

Place de la Mairie

Rassemblement suivi d'un dépôt de gerbe au Monument aux morts et au jardin du souvenir.

Mairie de Saint-Étienne de Montluc
02 40 86 80 26
www.st-etienne-montluc.net

VENDREDI 27 MARS

Chéri on se dit tout

20h30, Espace Montluc

Doit-on tout se dire lorsqu'on est en couple ? Florence et Damien sont ensemble depuis sept ans. Florence décide qu'il est temps de ne plus rien se cacher pour faire durer son couple.

Alors, le temps d'un week-end, ils vont jouer la transparence totale et tout se dire... leur contrainte, ne jamais se fâcher ! La famille, les amis, le quotidien, tout y passe !

Florence et Damien arriveront-ils à relever le défi ?

Après le succès sur les planches parisiennes, *Chéri on se dit tout* continue de séduire le public avec plusieurs dates déjà complètes.

Durée : 1h15

Tarifs : Prévente (jusqu'au 20 mars 2020) : 10€, Sur place : 12€ (tarif normal), 10€ (tarif réduit),

Places à retirer à la Bibliothèque de Saint Étienne de Montluc. Billets disponibles sur francebillet.fr et ses distributeurs



Mairie de Saint-Étienne de Montluc
02 40 86 80 26
www.st-etienne-montluc.net

Vous êtes une association stéphanoise et vous organisez un événement sur la commune, envoyez-nous vos informations :

Dates limites

- Actu d'avril : vendredi 28 février pour une distribution du 3 au 6 avril
- Actu de mai : vendredi 3 avril pour une distribution du 6 au 7 mai



Instantanés



Cérémonie des vœux du Maire
Décor réalisé par les services
du Centre Technique municipal
Jeudi 9 janvier



Remise des médailles aux élus
du Conseil Municipal sortant
Mardi 19 décembre



Cérémonie des vœux du Maire
Jeudi 9 janvier



Inauguration de la Résidence
les Jardins de la Musse
Samedi 14 décembre



Vœux du Maire
aux services municipaux
Jeudi 16 janvier